



Rapport n° 9	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 30 janvier 2012		Chapitre : Article :

**REVISION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMMES 2011-2013  
ET CREDITS DE PAIEMENT « TRAVAUX DE PERENNISATION »**

Le 14 février 2011, le Conseil d'administration adoptait pour les années 2011 à 2013 une autorisation de programmes « Travaux de pérennisation » d'un montant de 1.207.631,78 €

Le 4 juillet 2011, le Conseil d'administration a porté le montant de cette autorisation de programmes à 1.556.634,52 € et compte tenu du report des restes à réaliser 2011, les crédits de paiement se répartissent désormais comme suit :

- CP pour 2011 : 237.270,86 €
- CP pour 2012 : 979.461,66 €
- CP pour 2013 : 339.902,00 €

Il convient également d'apporter quelques ajustements à ce programme avec notamment :

- le remplacement d'un chauffe-eau à Crécy-sur-Serre ;
  - des travaux complémentaires de mise en conformité des installations électriques à Saint-Quentin et Neuilly-Saint-Front ;
- la protection des poteaux du gymnase de Château-Thierry ;
- la sécurisation d'un garage individuel de la Direction.

Ces travaux supplémentaires ne modifient ni le montant de l'autorisation de programmes, ni la répartition des crédits de paiements.

Le tableau joint en annexe précise les travaux et montants ainsi répartis.

\*\*\*

**Il vous est proposé de vous prononcer sur le projet de délibération joint en annexe.**

**Les crédits sont inscrits au chapitre 23 du budget 2012 du SDIS.**

Le Président,

**signé**

Jean-Jacques THOMAS



Délibération n° 9	<b>GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES</b>	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 30 janvier 2012		Chapitre : 23 Article : 231735

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques : 20  
Membres en exercice : 20  
Membres présents : .... 11  
Votants : ..... 11

Le 30 janvier 2012 à 15 heures, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 16 janvier 2012 s'est réuni dans la salle Camille Desmoulins au Parc Foch à LAON sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS.

**Etaient présents :** Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Président,

**I - Membres avec voix délibérative**

MM. Michel CARREAU, ~~Daniel COUNOT~~, Georges FOURRÉ, ~~Frédéric MATHIEU~~, ~~Jacques KRABAL~~, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Michel LEFEVRE, ~~Jean-Claude CAPPELE~~, ~~Thierry THOMAS~~, ~~Bernard RONSIN~~, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, ~~Antoine LEFEVRE~~, Patrick DAY, ~~Paul GIROD~~, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, ~~Gilbert SIMEON~~.

**II - Membre de droit**

Madame Myriam GARCIA, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur Pierre BAYLE, Préfet de l'Aisne

**III - Membres avec voix consultative**

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental  
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,  
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,  
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,  
M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier,  
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.

**Excusé(s) :** MM. Daniel COUNOT, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Claude CAPPELE, Thierry THOMAS, Bernard RONSIN, Antoine LEFEVRE, Paul GIROD, Gilbert SIMEON.

**Assistaient à la séance :** M. Charles COQUELLE, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Christophe PETIT, MM. Jean-Noël CANTELLI, Philippe MOREAU, Mmes Josiane GRIMPRET, Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

**REVISION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMMES 2011-2013  
ET CREDITS DE PAIEMENT « TRAVAUX DE PERENNISATION »**

Vu le rapport n° 9 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

.../...

- Révise l'autorisation de programmes et les crédits de paiement « Travaux de pérennisation 2011-2013 » ;
- Arrête le tableau des travaux programmés, ci-joint, qui annule et remplace le précédent ;
- Autorise le Président à signer tous les marchés, contrats et actes relatifs à l'exécution de l'autorisation de programmes ;
- Dit que les crédits de paiement sont inscrits au budget 2012 du SDIS.

**Le Président,**

**signé**

**Jean-Jacques THOMAS**